

## **A propos de la réforme promise contre le cumul des mandats électifs en politique.**

L'association Les LYONNES\* s'inquiète des rumeurs de report de l'interdiction du cumul des mandats politiques et des conséquences gravissimes en matière de parité qu'aurait cette décision.

François Hollande s'apprête t'il à conduire cette réforme nécessaire à la démocratie et qui en est même le révélateur ?

Dans la nouvelle Assemblée Nationale élue en Juin 2012, 339 députés sur 577 cumulent divers mandats, 121 des 331 sénateurs sont maires, présidents de Conseil général ou de Conseil régional.

Pratiquement tous les parlementaires, soit députés, soit sénateurs sont au moins, conseillers municipaux ou généraux.

Cette situation est exceptionnelle en Europe et montre bien qu'il faut engager une réforme contre ce cumul anormal.

C'est d'ailleurs la promesse de François Hollande dans le n° 48 des ses 60 engagements pour le France : « Je ferai voter une loi sur le non-cumul des mandats. Je renforcerai la parité entre les femmes et les hommes ...contre les partis qui ne la respectent pas... »

Cet engagement, les femmes (et beaucoup d'hommes) qui ont voté pour la gauche s'engagent à en réclamer l'application concrète.

C'est une réforme qui peut être conduite rapidement et qui a l'avantage de ne pas être coûteuse !

Les dispositions nouvelles de l'article premier de la Constitution française : « la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux fonctions électives... » ne sont sans doute pas suffisamment contraignantes comme le montre l'adoption sous N. Sarkozy du mode de scrutin des nouveaux conseillers territoriaux qui favorisera de fait les élus en place et souvent cumulards.

Cette réforme condamnant le cumul des mandats permettra aussi de diversifier la classe politique en ouvrant les scrutins à de nouveaux élus et de renouveler l'intérêt des français pour une vraie participation à la vie citoyenne.

Pour mener ces réformes, il faut du courage politique et nous ne doutons pas que François Hollande tienne ses promesses dans un avenir très proche.

Qu'il sache que nous le soutiendrons tout en étant très vigilantes et exigeantes.

En 1817, Stendhal notait : "*L'admission des femmes à l'égalité parfaite serait la marque la plus sûre de la civilisation*".

**\* Les Lyonnaises est une association créée en 2001 à Lyon pour promouvoir et étendre la parité dans toutes les instances élues**

### **Contacts :**

Francine Godard – 06 08 16 98 50

Denise Schoendorff – 06 08 55 42 69

# Communiqué de Presse

## Contre le cumul des mandats en politique

Ces jours-ci ce n'est pas à un consensus auquel on assiste pour appliquer cette décision du PS à laquelle les pluri élus socialistes s'étaient engagés avant les élections : *choisir le mandat qu'ils voulaient conserver*, mais à un cumul de résistances !

Toutes les raisons sont bonnes : on tromperait les électeurs si l'on renonçait à l'un des mandats, on doit exempter les sénateurs car ils sont élus au suffrage indirect ...on doit avoir un ancrage local etc.

Tout cela cache le fait que nos élus ne sont pas des surhommes ni des sur femmes et que le cumul d'un mandat de parlementaire avec un mandat exécutif local est impossible matériellement à assurer.

Et pourtant les  $\frac{3}{4}$  des députés sont des cumulards : 250 députés sont maires, 16 sont présidents d'un exécutif régional ou départemental, 155 députés sont élus d'un département sans compter les 91 députés présidents d'intercommunalités !

Au PS seul, 207 députés et 94 sénateurs sont en situation de cumul !

C'est une exception bien française mais les français trouvent que cela a assez duré et que la promesse de François Hollande dans ses 60 engagements pour la France doit être tenue au plus vite.

Nous soutenons Martine Aubry qui dans un courrier du 28 août dernier a rappelé aux parlementaires socialistes leur engagement signé avant les élections. La date butoir pour ce choix est le 17 septembre 2012... Il n'y a pas de temps à perdre.

### **Contacts :**

*Francine Godard – 06 08 16 98 50*

*Denise Schoendorff – 06 08 55 42 69*

CLEF - Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes

6, Rue de la Rochefoucauld

75009 Paris

Tél. : 01 55 50 45 64

Email : [clef.femmes@gmail.com](mailto:clef.femmes@gmail.com)

site Internet : [www.clef-femmes.fr](http://www.clef-femmes.fr)